

### LE PARTAGE DU POUVOIR ET DE LA VALEUR: DU DOGME À LA BIODIVERSITÉ

 **34**  
ORGANISATIONS  
INTERVIVÉES

**18**   
PRATIQUES INNOVANTES  
DÉTAILLÉES

**#PARTAGE DU POUVOIR**  
**#PARTAGE DE LA VALEUR**

**Le partage du pouvoir et de la valeur ne doit pas être un dogme.** C'est l'une des dimensions de la performance globale d'une organisation.

Le modèle de partage du pouvoir et de la richesse dépend du modèle d'activité, du secteur, et des communautés (taille et motivations) de chaque plateforme.

**L'économie de plateformes ne peut se développer que grâce à sa biodiversité, comme tout écosystème sain.**

**3 exemples de structures qui testent déjà le partage du pouvoir et de la valeur :**

- **La Ruche qui dit oui!**, plateforme de circuit court alimentaire, permet aux porte-parole élus par les **700 responsables de ruches** et, à terme, les **5000 agriculteurs** de voter sur des propositions stratégiques.
- **Hopwork**, plateforme de mise en relation entre freelances et entreprises, partage la valeur avec les freelances les plus actifs parmi ses **30 000 utilisateurs**.
- **France Barter**, plateforme d'échange de ressources entre entreprises, crée un réseau de confiance de **400 entreprises** en devenant une coopérative tout en maximisant son financement.

## L'ENJEU

Dans l'économie de plateformes, les communautés d'utilisateurs sont à la base de la production. Ils mettent leurs ressources à disposition des autres utilisateurs à travers les plateformes.

Des contributeurs externes, ni mandatés ni employés par les plateformes, entrent donc au cœur de leur chaîne de production.

Parmi ces contributeurs, certains participent même à des fonctions stratégiques: relation client à travers l'entraide peer-to-peer (Howtank, BlaBlaCar), distribution des produits (La Ruche qui dit oui!, La Louve), ou encore communication et animation de communauté (organisation d'événements comme chez Hopwork ou A Little Market par exemple).

Ces nouveaux rôles réinterrogent les relations entre les organisations et leurs communautés.

Le partage du pouvoir et de la valeur entre les plateformes et ces contributeurs externes devient un enjeu clé.

Nous sommes allés à la rencontre de 34 plateformes françaises qui s'interrogent à ce sujet. Numériques et physiques, à but lucratif ou non, elles vont des grandes places de marché (BlaBlaCar) aux coopératives (Coopaname) en passant par des réseaux décentralisés (MakeSense).

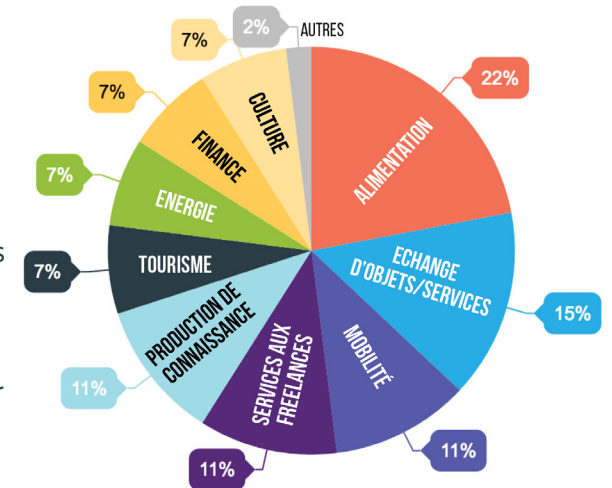
Des pratiques nouvelles émergent. Des entreprises hybrides, entre places de marché et coopératives, posent les premières pierres d'un partage du pouvoir et de la valeur distribué parmi leurs contributeurs.

## LES ENSEIGNEMENTS CLÉS

LES ORGANISATIONS QUI EXPÉRIMENTENT AUTOUR DU PARTAGE DU POUVOIR ET DE LA VALEUR SE RETROUVENT DANS DE NOMBREUX SECTEURS DIFFÉRENTS.

### #ALIMENTATION

**La Ruche qui dit oui!**, plateforme de circuit court alimentaire, permet aux porte-parole élus par les **700 responsables de ruches et, à terme, les 5000 agriculteurs** de voter sur des propositions stratégiques. **La Louve**, supermarché coopératif, permet à ses **3000 membres** de proposer les décisions clés à voter.



### #ECONOMIE CIRCULAIRE

**France Barter**, plateforme d'échange de ressources entre entreprises, crée un réseau de confiance de **400 entreprises** en devenant une coopérative tout en maximisant son financement.

### #CONSOMMATION COLLABORATIVE

**Smiile**, réseau social de voisinage, représente **2000 Ambassadeurs** au sein de son Comité stratégique. **Mutum**, plateforme de partage d'objets, prépare le partage du capital avec 50 000 utilisateurs à travers une campagne d'investissement participatif.

### #NOUVELLES FORMES DE TRAVAIL

**OuiShare**, collectif d'indépendants, redynamise l'assemblée générale à travers un outil de vote numérique qui mobilise des communautés dans **20 pays**. **Hopwork**, plateforme de mise en relation entre freelances et entreprises, partage la valeur avec les freelances les plus actifs parmi les **30 000 utilisateurs**.

### #ENTREPRENEURIAT SOCIAL

**MakeSense**, plateforme d'entrepreneuriat social, réinvente le pouvoir pyramidal au sein d'un réseau totalement décentralisé.

## LE PARTAGE DU POUVOIR ET DE LA VALEUR PASSE PAR DE MULTIPLES FORMES ET STATUTS JURIDIQUES DIFFÉRENTS.

- **1/3 des organisations de l'étude cumulent différents statuts**, dans des montages juridiques qui permettent de structurer le partage du pouvoir et de la valeur selon les modèles particuliers des organisations.
- **53% des organisations de l'étude (soit 18 sur 34) sont structurées en SAS**, « pour pouvoir obtenir beaucoup de moyens via une augmentation de capital, parce que c'est une forme facile à restructurer, et parce qu'elle n'impose pas de schéma spécifique » (Smiile). Une SAS peut se rapprocher d'un forum de décision collective, comme dans le cas de La Ruche qui dit oui! : "on peut tout mettre dans un pacte d'actionnaires" (1001pact).
- L'étude fournit un comparatif des quatre principales formes juridiques rencontrées :
  - » 32%, soit 11 sur 34, sont des **sociétés sans contraintes statutaires particulières** au niveau du partage du pouvoir et de la valeur (SAS, SA, SARL, SASU)
  - » 30%, soit 10 sur 34, sont des **associations** loi 1901 (le plus souvent combinées à d'autres statuts et formes juridiques)
  - » 21%, soit 7 sur 34, sont des sociétés à **statuts coopératifs** (SCOP, SCIC, CAE, Coopérative de consommation).
  - » 12%, soit 4 sur 34, ont opté pour des **statuts ESUS ou B Corp**.

## LE PARTAGE DU POUVOIR

**Mettre en place des pratiques de pouvoir participatif avec les utilisateurs ne signifie pas qu'ils sont associés à toutes les décisions.** Pouvoir participatif et pouvoir pyramidal cohabitent, même chez les organisations les plus distribuées ou chez les sociétés coopératives, pour des raisons de rapidité, de confidentialité, et d'expérience. Ex : MakeSense, 1D Lab

### Le partage du pouvoir fonctionne quand :

- » il répond aux demandes des contributeurs, et ainsi les engage dans le projet ;
- » il ne freine pas la prise de décisions ("on peut mourir de trop de démocratie ou de pas assez de démocratie", La Louve).

## LE PARTAGE DE LA VALEUR

La "valeur" peut désigner soit la rémunération d'un travail, soit le partage des bénéfices, soit l'ouverture du capital.

**Tous les utilisateurs ne demandent pas à partager la valeur financière.** Dans certains cas (non lucrativité ou conflit d'intérêt), il est nocif de partager la valeur financière. Ex : Wikimedia, Howtank

On voit émerger un modèle intermédiaire entre coopératif et collaboratif, un modèle « d'investisseur associé » étendu à tous les utilisateurs, qui passe notamment par l'investissement participatif (crowdequity). Ex : Mutum

### Le partage de la valeur fonctionne quand :

- » il répond aux demandes des contributeurs, et ainsi les engage dans le projet ;
- » il ne bloque pas l'apport en capital privé nécessaire au développement du projet.

# LA BIODIVERSITÉ ÉCONOMIQUE : 4 CATÉGORIES DE PLATEFORMES COLLABORATIVES

## PÉRIMÈTRE DES PLATEFORMES COLLABORATIVES



MODELE DE PARTAGE DU POUVOIR ET DE LA VALEUR				
PARTAGE DU POUVOIR	CONSULTATIF	PARTICIPATIF	FLEXIBLE	DISTRIBUÉ
PARTAGE DE LA VALEUR	INTERNE	COLLECTIF	INTERNE & EXTERNE (EXPÉRIMENTATIONS)	"A LA SOURCE"
CONTEXTE DE DÉVELOPPEMENT				
SECTEUR	CONSOMMATION COLLABORATIVE (ARTISANAT, TOURISME, TRANSPORT)	NICHES SECTORIELLES (TRAVAIL, CULTURE, ÉNERGIE)	B2B(2C) CIRCUITS COURTS, ÉCONOMIE CIRCULAIRE, TRAVAIL	TRAVAIL, ENTREPRENEURIAT (E., SOCIAL, DÉVELOPPEMENT WEB, PRODUCTION INTELLECTUELLE)
TAILLE DES COMMUNAUTÉS	LARGES (150K TO MILLIONS)	RESTREINTES (<20K)	MOYENNES (<50K)	RESTREINTES (<20K)
CARACTÉRISTIQUES	CROISSANCE RAPIDE	CROISSANCE LENTE PÉRENNITÉ	CROISSANCE RAPIDE AGILITÉ	CROISSANCE VARIABLE AGILITÉ
MATURITÉ	EMERGÉ	EN ESSOR	EMERGÉ	EMERGENT

## RECOMMANDATIONS D'ACTION

- LES STARTUPS PLACES DE MARCHÉ**
  - Favoriser la mutualisation de pratiques avec les autres modèles sur l'animation des communautés et sur le partage du pouvoir et de la valeur.
  - Explorer les possibilités d'engagement de très larges communautés à travers le partage du pouvoir et de la valeur.
- LES ORGANISATIONS INTÉGRÉES**
  - Accroître les moyens de financement disponibles.
  - Sensibiliser aux possibilités de financement et de gouvernances.
  - Documenter les retours d'expérience et le suivi des projets dans la durée.
- LES ENTREPRISES HYBRIDES**
  - Proposer de mécanismes financiers pour le partage du capital avec les communautés, au-delà des salariés.
  - Mettre en réseau entrepreneurs, investisseurs, acteurs de l'ESS, et institutions publiques et privées pour explorer les pistes d'hybridation.
  - Documenter les nouveaux mécanismes de financement émergents.
- LES RÉSEAUX OUVERTS CONTRIBUTIFS**
  - Expérimenter des méthodes pour lier les contributions au partage du pouvoir et de la valeur et des mécanismes financiers pour partager la valeur créée parmi les contributeurs distribués.
  - Mettre en lien entrepreneurs, entreprises et réseaux pour un partage d'expérience sur le réengagement au travail.